

l'édito

Un premier concours en 2004

Une démarche participative en 2009

Un nouveau projet en 2010

Beaucoup de réflexion, de débats, de discussions, de confrontation d'idées, d'engagement citoyen...

Enfin, un résultat concret ! Le 22 mars prochain, le Conseil municipal votera sur la demande de crédit permettant la rénovation de l'espace public du centre du village !

S O M M A I R E

Le dossier	2-3
La Mairie	4 à 6
BD	5
Le Conseil	6-7 et 10
Il faut le savoir	8-9
Au-delà des thuyas	10 à 13
Bric-à-brac	14 à 16

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction ou des cadres de la Mairie (cf liste ci-dessous).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Comité de rédaction :
Alain Dreier (AD)
Catherine Graf (CG)
Roger Jaccard (RJ)
Françoise Joliat (RJ)
Jean-Claude Kormann (JCK)
René Lindenmeyer (RL)
Melik Özden (MO)
Denis Soulier (DS)
Dinh Manh Uong (DMU)

Pour la Mairie :
Elena Giario (EG)
responsable du service social
Eric Kunz (EK)
secrétaire général
André Marostica (AM)
responsable du service technique
Suzanne Oguey (SO)
déléguée au développement durable
Geneviève Pagani (GP)
responsable de la communication
et des relations publiques
Mario Rodriguez (MR)
secrétaire général adjoint

Maquette :
Pascal Gachet

Impression :
Imprimerie G. Chapuis SA

Un espace public pour qui ? Pour quoi ?

C'est tout d'abord un lieu accessible à tous, un bien collectif nécessaire à chacun, quel qu'il soit, un terrain d'exercice de ses droits de citoyen. Un lieu où l'on se rencontre, on se rassemble, on discute, on se forge une opinion, bref, **un espace à la fois social et ludique, politique et culturel** qui appartient aux citoyens et en est le reflet : c'est donc avec eux qu'il doit être réfléchi.

Un espace public de qualité qui favorise la rencontre, les échanges sociaux, donc le sentiment d'appartenance à une collectivité, renforce le lien, la cohésion sociale et contribue finalement à assurer la santé des habitants (selon l'OMS : état complet de bien-être physique, mental et social et pas seulement absence de maladie ou d'infirmité). En permettant à chacun de s'y sentir à l'aise et en sécurité, en favorisant la mixité sociale, on travaille à une meilleure intégration, on lutte contre la ségrégation et l'exclusion.

C'est ensuite **un élément structurant de l'aménagement**. L'ensemble des espaces publics de la commune constitue l'épine dorsale de celle-ci. Une épine dorsale qui entrecroise des éléments de nature (paysage, biodiversité, jardins) et s'attache à retis-

ser des liens forts entre le citoyen et son environnement naturel direct, son cadre de vie quotidien.

Des études montrent que la nature a un impact sur la santé humaine. Etre dans la nature diminue le stress, l'anxiété et la colère, voir la nature contribue à la guérison des malades.

C'est enfin un **espace économique** qui offre des services et des commerces de proximité en lien avec les besoins des habitants.

L'espace public est en même temps une scène possédant des caractéristiques paysagères et architecturales, et un **espace d'interactions sociales**, de discussion, de débat : l'action qui se déroule sur cette scène. Deux aspects qui se motivent réciproquement : le territoire à disposition, ses qualités spatiales induisent le ou les usages sociaux qui à leur tour impriment leur marque et modèlent l'espace.

Les usages sociaux sont issus des représentations de ceux qui habitent cet espace, ils sont déterminés par leurs modes de vie, leur sensibilité, leurs perceptions, leurs habitudes et la culture locale.

C'est donc la mise en commun de ces perceptions, de ces sensibilités qui doit permettre de définir les contours et les couleurs essentiels de l'espace public.

C'est en suscitant le débat avec la population et les sociétés communales que nous avons voulu construire un regard commun sur cet espace public. Un défi ambitieux, car il n'est pas évident pour chacun d'entre nous de parvenir à lâcher un peu de nos certitudes, de nos habitudes pour oser imaginer quelque chose de nouveau qui nous rassemble, qui nous ressemble, car il n'est pas facile de concilier les intérêts particuliers pour parvenir à une solution répondant à l'intérêt commun !

Comment faire cohabiter la nature et des éléments de paysage, le patrimoine architectural, une économie de proximité, et des services, le logement de chacun et différents moyens d'y accéder (mobilité douce et motorisée) ? Comment assurer le calme et le repos, mais aussi la possibilité de jouer, de se rencontrer, de palabrer, de se forger une opinion, de simplement passer ou reprendre son souffle ?

En lisant le dossier qui vous est présenté dans ce numéro, je suis persuadée que vous pointerez le sérieux de la démarche, que vous reconnaîtrez la volonté d'écoute respectueuse et de prise en compte des différents avis qui a motivé les élus politiques tout au long de ce travail. Accepter le changement n'est jamais facile, cela nous bouscule, nous dérange, nous étonne ; mais je suis persuadée qu'au final, nous saurons tous apprivoiser cet espace et le faire évoluer pour qu'il nous ressemble toujours mieux.

Pour le Conseil administratif :
Françoise Joliat
Conseillère administrative
en charge du projet



Place du village

dossier

Rappelez-vous :

- Le 10 septembre 2002, le Conseil municipal votait un crédit d'investissement de CHF 205'000.— pour l'organisation d'un concours en mandats d'études parallèles (quatre équipes pluridisciplinaires en concurrence) visant à réaménager l'espace public du centre du village.
- Le 25 novembre 2003, le jury du concours choisissait l'avant-projet "Work in progress" (BRS & associés-Genève) lauréat du concours. Cet avant-projet proposait un espace ouvert, non fragmenté. Conformément au cahier des charges de l'époque, il comprenait également un parking semi-enterré à côté de la salle communale. Le jury saluait notamment l'intéressant potentiel d'évolution de cet avant-projet.
- En décembre 2003, les quatre études faisaient l'objet d'une exposition présentée à la population.

A la suite de ces résultats et de cette exposition, un certain nombre de questions litigieuses avaient surgi: la suppression du "Carré Berthet" et du trafic motorisé en direction du chemin des Hutins, la manière de gérer le parking, notamment les places nécessaires aux commerces.

Toutes ces questions avaient fait l'objet de débats politiques et, au printemps 2005, les autorités avaient décidé de revoir tout le projet sur de nouvelles bases:

- Fractionnement du réaménagement en deux secteurs et deux étapes (chambre d'arbres, d'une part et parvis de l'église avec maintien du Carré Berthet, d'autre part).
- Mandat donné à la Fondation communale pour le Logement pour une étude de faisabilité d'un parking destiné à ses locataires au chemin des Hutins.
- Cette nouvelle réflexion avait débouché sur une demande de deux crédits au Conseil municipal le 8 novembre 2005: un crédit d'étude de CHF 50'000.— pour la chambre d'arbres et un autre de CHF 50'000.— pour le parvis de l'église et le Carré Berthet, crédits refusés par le Conseil municipal qui demandait que le parking soit réalisé avant la chambre d'arbres et qu'on attende que la rénovation de la maison Briefer et de la maison de paroisse soit décidée pour envisager l'aménagement du centre du village.

- En 2006, la Fondation du logement avait alors lancé un appel d'offres AIMP pour la réalisation du parking au chemin des Hutins. Le 5 décembre 2007, un projet de parking était présenté à la population et suite à un certain nombre d'oppositions, un groupe de contact constitué de riverains du chemin des Hutins avait été créé pour accompagner la suite du projet.

En avril 2009, la rénovation de la maison Briefer et de la maison de paroisse étant terminée, le projet de parking étant prêt pour un dépôt d'autorisation de construire, la Mairie avait estimé qu'il était temps de reprendre la réflexion sur l'aménagement du centre du village.

- Un premier forum participatif regroupant des habitants représentatifs de la population communale (tranches d'âge, provenance géographique et socio-économique, rôle ou fonction spécifique dans la commune...) a été tenu le 25 avril 2009, suivi le 4 juin de la restitution du résultat des débats dans le cadre d'une manifestation appartenant au Festival cantonal du développement durable.

- Réorganiser le stationnement en maintenant le nombre de places déjà présentes, mais en libérant la chambre d'arbres destinée à accueillir des terrasses et diverses activités au gré des saisons.
- Dissocier la question du parking souterrain de celle de l'utilisation de l'espace au centre du village et mettre en stand-by le projet de parking des Hutins jusqu'à ce que les nouvelles solutions de parking aient été évaluées.
- Accompagner le projet de réaménagement par un groupe de suivi réunissant des membres des associations locales, des commerçants, des riverains et des élus.
- Consulter les associations communales sociales et culturelles autour de la vocation des espaces, des activités et des animations qu'elles projettent d'y mener, donc des équipements souhaitables.

Un projet respectant ces critères a donc peu à peu pris forme. Il a été présenté à plusieurs reprises à la Commission de l'aménagement, au groupe de suivi, puis au Conseil municipal.

Un premier devis général se montant à

lors de la séance du 22 mars prochain.

Ce crédit est assorti d'une seconde demande de crédit relatif à la mise en séparatif des collecteurs du chemin des Hutins. En effet, les canalisations permettant l'assainissement du quartier des Hutins passant sous la Place, il est logique et nécessaire de procéder à ces travaux avant d'aménager les surfaces. Cette opération, qui vient s'ajouter à une première réalisation de canalisations sur la route de Soral en 2004, permettra de réaliser un tronçon allant du bas de la Rampe de Pontverre au chemin des Hutins. Elle est devisée à CHF 1'798'000.—. Elle sera complétée ultérieurement par le tronçon incluant tout le chemin des Hutins.

La réflexion autour de l'espace public au centre du village a permis de déboucher sur une solution intégrant de manière consensuelle, mais harmonieuse un grand nombre de propositions envisagées comme un train de mesures à tester, des solutions réversibles.

Les participants aux discussions ont reconnu l'espace public comme un bien col-



Sur la base de ce travail participatif, les élus communaux ont défini un nouveau cahier des charges pour une étude qu'ils ont confiée au lauréat du premier concours, l'architecte Steve Ray.

Ce cahier des charges comprenait un certain nombre de lignes directrices essentielles dont les maîtres mots étaient *souplesse et adaptation*. Il s'agissait d'imaginer des **solutions évolutives, flexibles, réversibles et polyvalentes**, pour lesquelles un suivi régulier devait être mis en place (observation de la réalité) ainsi que l'évaluation de leur pertinence incluant l'avis des usagers.

Il comprenait le programme suivant issu des diverses démarches de réflexion:

- Créer une zone 20km/h dans le centre du village.

CHF 4'600'000.— a tout d'abord été proposé. Jugé trop coûteux, il a été renvoyé au mandataire avec la mission de mettre certains secteurs en attente, comme la place devant la salle communale, le verger et la cour derrière l'ancienne mairie pour diminuer les coûts de réalisation. Ce recadrage a débouché sur un nouveau devis chiffré à CHF 3'600'000.—.

Au vu du total des investissements à effectuer ces prochaines années, le Conseil municipal a alors décidé qu'on ne pouvait pas consacrer plus de trois millions à cette réalisation. L'architecte s'est donc remis à la tâche. Il a retravaillé son projet pour parvenir au coût assumable par la Commune. Cette nouvelle version fera l'objet d'une demande de crédit au Conseil municipal qui devrait être votée

lectif, indispensable à la vie sociale et économique de la commune. Ils ne veulent plus d'un espace triste, sous occupé et mal organisé. Ils affirment la volonté d'un espace ouvert à tous, convivial et polyvalent. Les discussions avec les sociétés communales ont révélé un solide enthousiasme, une volonté de s'engager concrètement, une potentialité de projets riches et variés. Un processus est né, irréversible, et les autorités politiques ont la responsabilité de s'engager dans cet élan commun. Gageons que le crédit permettant la réalisation concrète de ce projet sera accepté par le Conseil municipal le 22 mars prochain.

Françoise Joliat
Conseillère administrative
chargée de ce projet

dossier**Un espace public à valoriser**

Un espace public... des espaces publics. Chacun d'entre nous valorise ces lieux communs de manière différente en fonction de sa perception de l'espace, du territoire mais également en fonction de son histoire personnelle, des sensations ou autres ressentis qu'il a avec le site en question et/ou ses "co-utilisateurs". Les usages des espaces publics peuvent être diamétralement opposés entre nous et notre voisin. L'architecte doit tenir compte de tous ces différents usages pour réaliser (créer) un espace public harmonieux regroupant... une multitude d'espaces publics.

Nous ne reviendrons pas dans ces lignes sur la genèse du projet. Que le lecteur n'y voie surtout pas un acte irrévérencieux envers tout le travail effectué par les acteurs ayant participé aux différents groupes, mais bien plutôt le souci de ne pas se répéter, l'historique ayant déjà été retracé dans l'article de Madame Françoise Joliat, conseillère administrative en charge du dossier. Attardons-nous sur le projet.

Initialement, le périmètre comprenait également la parcelle à côté de la Maison Briefer au sud, ainsi que l'espace qui se trouve devant la salle communale. Pour des raisons économiques, ces deux espaces ne font pas partie du projet, ce qui pour autant ne dénature pas sa philosophie. Ces deux espaces pourront être aménagés ultérieurement.

Le projet se caractérise par un jeu visuel de lignes au sol. Un traitement spécifique avec des asphaltes teintés ainsi que du gravier stabilisé sera appliqué pour créer un continuum entre la chambre d'arbres devant les commerces et le reste du périmètre en direction du bas. L'une de ces lignes accentuera le cheminement vers l'église, reliant ainsi un vieux bâtiment important du patrimoine communal (la vieille école) et le bâtiment de l'église.

L'eau a été l'un des éléments plébiscités. Cet élément se retrouve dans le projet de différentes manières : sous la forme de douches ludiques au sein de la chambre d'arbres et sous la forme d'un plan d'eau en bas de l'espace engazonné actuel dit "Carré Berthet". Les douches pourront facilement être démontées durant la saison froide pour laisser place à d'autres types d'installations (cabane à marrons, petite patinoire...).

Le Carré Berthet quant à lui sera nivelé afin de permettre l'implantation de places de stationnement mais également

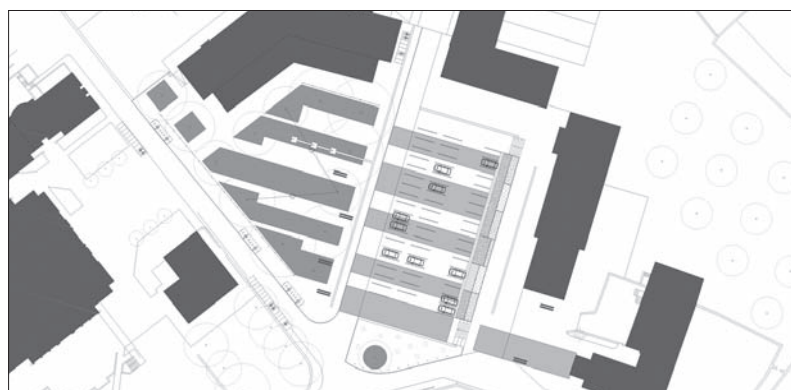
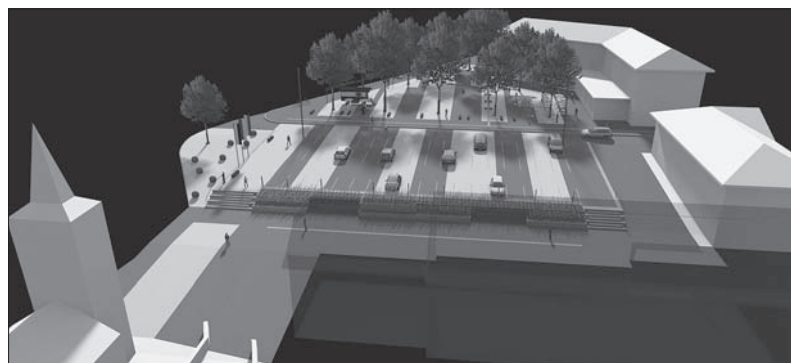
de tentes ou d'autres éléments lors de manifestations communales majeures. En contrebas du Carré Berthet, des plantations en pleine terre ainsi que des éléments aquatiques seront disposés afin de reverdir l'ensemble de ce sous-périmètre, permettant ainsi de donner une "réponse verte et bleue" à la chambre d'arbres avec ses platanes et ses douches.

Le projet se veut rationnel et vivant. Les places de stationnement actuelles sous la chambre d'arbres seront transférées sur l'emplacement du Carré Berthet qui se trouve à sept mètres. Cela permettra à l'ensemble des commerces et cafés d'occuper une partie de l'espace qui leur sera proposé et de participer à la convivialité ainsi créée sous la chambre d'arbres. Cette dernière offre un espace ombragé pour profiter des belles soirées d'été et d'admirer les étoiles à travers les feuillages. L'espace pourra être utilisé par les adultes comme par les enfants, qui pourront ainsi jouer en toute quiétude sous la surveillance facilitée des parents. La connexion des différents usages permettra aux habitants de se détendre dans un cadre convivial comparable à certaines places de village en Provence, mais... dans la réalité de la commune de Confignon. Des guirlandes lumineuses LED éclaireront la chambre d'arbres.

Une roulotte fera aussi partie du décor. Elle pourra être implantée dans la chambre d'arbres ou dans d'autres lieux de la commune en fonction des événements. Elle sera destinée aux associations ou à des personnes souhaitant animer d'une manière ou d'une autre l'espace public.

La réversibilité est un moteur dans ce projet. Les possibilités de changer les aménagements rapidement et à moindre coût pour utiliser l'ensemble du centre de Confignon pour des manifestations traditionnelles communales existeront. Mais il ne sera pas uniquement réversible, la notion d'évolutivité est également prise en compte; certains usages naissent, vivent et peuvent s'éteindre. Dès lors, l'espace public doit remplir une fonction multi-usages, que ceux-ci soient éphémères ou durables, sans pour autant omettre l'idée de les faire tous coexister.

Et pour terminer, citons l'architecte Steeve Ray qui voit *"s'inscrire dans le réaménagement du centre de Confignon la ligne des aménagements, que l'on peut retrouver dans les communes alémaniques, et qui mise sur la valeur ajoutée aux espaces publics pour la dynamisation des espaces publics"*.

La Mairie**Place du village**

Economies d'énergie pour tous !

La Mairie

Le Passeport-Vacances en vente dès le 13 avril 2011

Le Passeport-Vacances invite les jeunes de 10 à 15 ans à découvrir activement Genève et son canton pendant l'été. Le Service des loisirs de la jeunesse du DIP, responsable du Passeport, propose aux adolescents une large palette d'activités à choix dans les domaines les plus divers : science, art, histoire, vie professionnelle, nature, sport, aide humanitaire, cultures de différents continents, etc. De quoi susciter et combler la curiosité des jeunes qui, à cet âge, recherchent de nouveaux intérêts, voire passions, à s'approprier hors du cadre familial et scolaire. Avec, à la clef, de riches rencontres puisque les activités sont proposées par des partenaires des secteurs publics, privés et associatifs qui, tous, se réjouissent de partager leurs connaissances.

Le Passeport-Vacances est en vente à la mairie dès le 13 avril jusqu'au 20 avril 2011 selon l'horaire habituel d'ouverture de la commune.

Le prix s'élève à CHF 60.—.
Le Passeport est destiné aux jeunes nés entre 1996 et 2001.

Une fois inscrit, le jeune recevra par courrier la brochure du Passeport-Vacances. Il pourra alors élaborer son programme pour deux semaines choisies librement parmi les six proposées, soit du 11 juillet au 21 août 2011.

La Mairie



Confignon s'est associée au programme éco21 de SIG visant la réalisation d'économies d'énergie et l'a annoncé dans un numéro du Conf'Infos dédié au thème de l'énergie (No 50, septembre 2008) avec notamment l'édito de votre Maire, Monsieur Dinh Manh Uong, "Energie: l'affaire de tous". Les premières opérations d'économie d'énergie se sont adressées aux locataires et aux propriétaires de villas par le biais d'un bilan d'énergie électrique ou d'un check-up énergétique (partiellement financé par la Commune). Des contacts ont ensuite été pris auprès des régies des immeubles de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement (pose de détecteurs de présence dans les communs d'immeubles) et en 2009-2010, l'établissement scolaire Confignon-Cressy a participé à un projet "Robin des watts" ou économie d'énergie solidaire.

Opération Doubléco : réduire la consommation électrique des particuliers et des petites entreprises !

En 2011, nous poursuivons notre collaboration avec éco21 et vous encourageons à participer à cette opération Doubléco. Nous encourageons par ailleurs les employés communaux à intensifier leurs économies d'énergie sur leur lieu de travail en rappelant les éco-gestes réalisables par chacun et en nous appuyant sur le programme Doubléco de SIG. En effet, l'ensemble du personnel a bénéficié d'une présentation de cette offre courant janvier et a eu l'occasion de s'inscrire directement afin d'y participer sur le lieu d'habitation.



Doubléco = double gain

Le principe est on ne peut plus simple: non seulement tous les watts que vous aurez économisés durant un an vous permettront de faire des économies (1^{er} gain), mais en plus SIG doublera la somme de cette économie et la déduira de votre facture (2^{ème} gain) !

Pour participer, il suffit d'avoir un historique de consommation SIG d'un an.

Inscriptions jusqu'au 30 septembre 2011

Vous trouverez plus d'informations et pourrez vous inscrire gratuitement en ligne sur le site www.eco21.ch; un formulaire expliquant l'opération est également disponible à la réception de la Mairie. Et si d'aventure vous ne parveniez pas à réaliser d'économies, vous ne serez pénalisé d'aucune façon ! Des conseils qui vous aideront à adapter vos comportements vous parviendront dès votre inscription.

Confignon s'est également engagée à inciter et à réaliser des économies d'eau !



A l'occasion du renouvellement du label "Cité de l'énergie" la Commune vous offre un réducteur d'eau.

Muni de votre brise-jet actuel (robinet de la salle de bains uniquement), venez chercher un nouvel exemplaire "Confignon Cité de l'énergie" à la Mairie, 2 chemin de Mourlaz, du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 17h à 18h30.

L'exemplaire actuel nous permettra de vous fournir le format adapté à votre robinet.

Offre réservée aux habitants et entreprises de Confignon.

Des informations mises à jour relatives au développement durable se trouvent sur notre site Internet: www.confignon.ch > *vie pratique* > *développement durable*.

SOy

Quelques mesures réalisées dans le cadre du label Cité de l'énergie Subsides octroyés en 2010

- CHF 750.— pour les panneaux photovoltaïques (maximum de la subvention: CHF 375.—)
- CHF 10'155.— pour l'achat d'un vélo (6) ou d'un vélo à assistance électrique (VAE = 41). Le maximum de la subvention est de CHF 350.— et vous pouvez également bénéficier de la subvention cantonale

(VAE uniquement) d'un montant de CHF 250.—, soit CHF 600.— au maximum.

Ces subventions en faveur de l'énergie solaire ou de la mobilité douce sont également valables en 2011. Renseignez-vous en consultant les règlements de la Commune sur notre site Internet ou à la

réception de la Mairie.

- A partir de janvier 2011, l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que l'éclairage public sont approvisionnés en énergie "Vitale vert" des SIG, certifiée énergie renouvelable.

La Mairie



90 ans, ça se fête !

Au mois de décembre, Madame Joliat et Monsieur Uong se sont rendus chez **Madame Nicod** et lui ont présenté leurs meilleurs vœux de santé au nom du Conseil administratif.

La Mairie

Vous avez une occupation professionnelle et vous avez des enfants.

Vous êtes à la recherche d'une solution de garde qui assure un accueil de qualité à votre enfant, tant sur le plan affectif que cognitif, un accueil qui complète harmonieusement votre éducation en matière d'éveil aux autres et de curiosité pour le monde, un accueil cadrant et sécurisant?

La Commune de Confignon vous propose les solutions suivantes:

- Une **crèche à plein temps** de 60 places, gérée par la Fondation communale de la Petite Enfance, accueillant les enfants de 4 mois (fin du congé maternité) à 4 ans (entrée à l'école obligatoire), ouverte cinq jours par semaine de manière continue de 7h30 à 18h30, à l'exception de quatre semaines de fermeture en été et des vacances scolaires de Noël.

L'encadrement est assuré par un personnel qualifié ou en formation (éducateurs-trices de la petite enfance diplômé-e-s, assistant-e-s socio-éducatifs-ves, aides en période probatoire ou éducateurs-trices en formation), proposant un projet pédagogique concret et cohérent.

Renseignements auprès de la directrice, Madame Ingrid Andersson, au 022 850 93 61.

- **Nouveau**: dès le 1^{er} septembre 2011, et toujours dans le cadre de la Fondation communale de la Petite Enfance, une **crèche à mi-temps** de 14 places: une nouveauté pensée pour répondre aux besoins de parents qui ne trouvaient pas de réponse satisfaisante dans les horaires proposés par le jardin d'enfants et la garderie (importante diminution des inscriptions surtout l'après-midi) et en regard de l'importante liste d'attente existant pour la

Petite enfance

crèche à plein temps. Une crèche à mi-temps destinée aux enfants entre 18 mois et 4 ans, ouverte cinq matins par semaine de 7h30 à 12h30 (repas inclus), reprenant le même encadrement et les mêmes périodes de fermeture que la crèche à plein temps.

Renseignements auprès de la directrice, Madame Ingrid Andersson, au 022 850 93 61.

- Un **accueil familial de jour**, géré en collaboration avec Onex-Familles, un service de la Commune d'Onex. Ce service vous proposera une accueillante familiale (anciennement maman de jour), agréée par un service de l'Etat, qui pourra accueillir votre enfant selon des modalités horaires définies contractuellement avec vous. Onex-Familles se charge de toute la gestion administrative et financière de ce mode d'accueil.

Renseignements et inscriptions auprès

d'Onex-Familles, 60 avenue des Grandes Communes - 1213 Onex, 022 879 89 88.

Ces trois modes d'accueil vous seront facturés proportionnellement à vos revenus, selon des barèmes clairement établis.

- Toujours dans le cadre de la Fondation communale pour la Petite Enfance, pour les parents n'ayant pas de contraintes professionnelles, un groupe de **jardin d'enfants** de 18 places reste ouvert quatre matins par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Animé par des éducatrices qualifiées, il accueille des enfants entre 2 et 4 ans. Il est fermé pendant les vacances scolaires. Les prix sont identiques pour tout le monde.

Renseignements et inscriptions auprès de la directrice, Madame Ingrid Andersson, au 022 850 93 61.

FJ

Le CAFE: un lieu d'accueil pour parents et enfants

Etre parents, éduquer ses enfants n'est certes pas un métier facile. Dans ce domaine, il n'existe ni formation spécifique ni mode d'emploi sur mesure. Pire, les médias proposent un océan d'informations contradictoires dans lequel il n'est pas simple de se repérer. Dès lors, on se sent parfois désarmé par rapport aux multiples questions que pose quotidiennement l'éducation des enfants: quelle attitude adopter quand l'enfant ne veut pas obéir? Que faire quand il ne dort pas bien? Comment choisir et adapter son alimentation? Comment réagir face à son agressivité?...

Pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives, dès le 1^{er} mars 2011, la Fondation communale pour la Petite enfance de Confignon vous propose son **CAFE** (Confignon Accueil Familles Enfants):

- un lieu convivial pour se rencontrer, pour discuter, pour échanger
- un lieu de parole, de débat, de ressources et d'information
- un lieu pour poser des questions à un professionnel de l'éducation (une psychologue et une éducatrice de la petite enfance)
- un lieu pour jouer avec ses enfants, pour se rassurer, pour positiver...

Pour qui?

Pour les parents, les grands-parents et autres éducateurs familiaux avec leurs bébés et jeunes enfants.

Pour les accueillant(e)s familiaux/iales et les enfants dont ils/elles ont la charge.

L'accueil sera assuré par Myriam Fischer, psychologue, et Lucette Châtelain, éducatrice de la petite enfance.

L'équipe du CAFE se réjouit de vous y rencontrer.

FJ

Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



Où et quand?

A la crèche de Confignon:

Le **troisième vendredi** du mois, de **15h00 à 17h00**:

18 mars 2011
15 avril 2011
20 mai 2011
17 juin 2011

A l'école de Cressy (bâtiment de l'Aula):

Le **premier mercredi** du mois, de **9h00 à 11h00**:

2 mars 2011
6 avril 2011
4 mai 2011
1^{er} juin 2011

Chaque habitant de Confignon est le bienvenu dans un lieu comme dans l'autre, quel que soit son lieu de domicile.

Aménagement

Cherpines-Charrotons : Plan directeur de quartier et vote référendaire

Plan directeur de quartier (PDQ): poursuite des travaux

Comme indiqué lors de notre édition du mois de décembre, un cahier des charges a été élaboré et négocié entre l'Etat et les communes de Confignon et Plan-les-Ouates. Une première séance du comité de pilotage (COPIL), réunissant les deux Exécutifs et le Conseiller d'Etat en charge de l'aménagement, a eu lieu le 26 novembre. Une deuxième séance pour entériner les derniers détails du cahier des charges s'est tenue quant à elle le 14 janvier. Les principaux éléments du cahier des charges sont les suivants :

- Réalisation d'un écoquartier;
- Tendre vers l'objectif de la réalisation d'un quartier à énergie positive;
- Objectif de 3'000 logements (densité des îlots jusqu'à 1.6);
- Réalisation des infrastructures sportives sur 5 hectares maximum tel que mentionné dans le plan directeur cantonal;
- Suppression de l'Aréna complémentaire;
- Réalisation d'une Ecole de culture de générale dont le canton a besoin.

De plus, le groupement de mandataires FHY devra plancher sur l'optimisation de la spatialisation des surfaces de commerces afin de rendre le quartier vivant.

Le groupement FHY devra rendre sa copie finale, avant présentation publique et récolte des remarques, pour le mois de septembre 2011. Suivra ensuite les validations des autorités communales et

cantonales. À noter également que des groupes de travail thématique ont été créés en parallèle et sont composés de spécialistes et membres de la société civile porteurs de projets pour apporter des éléments programmatiques spécifiques aux mandataires. Ces groupes se déclinent en plusieurs catégories :

- Groupe foncier et économique;
- Groupe culture, loisirs, sports;
- Groupe espaces et usages publics;
- Groupe commerce.

L'ensemble des acteurs souhaitent réaliser un quartier vivant en privilégiant la mixité que ce soit au niveau des habitants, des activités quelles qu'elles soient, ou des morphologies.

15 mai : un vote référendaire

Le 24 septembre 2010, le Grand Conseil

La Mairie

a approuvé par deux tiers de ses membres le projet de loi modifiant les limites de zones des Cherpines-Charrotons. Certains milieux agricoles, partis politiques et associations ont décidé de lancer un référendum contre cette loi comme cela était annoncé depuis de nombreux mois. Le comité référendaire «*Sauvons la Plaine de l'Aire*» a donc récolté le nombre de signatures nécessaires pour renvoyer cette loi en votation populaire cantonale. Vous serez ainsi appelé à vous prononcer sur cette loi le 15 mai prochain tout comme le reste de la population cantonale.

MR

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement de la commune au sein de l'administration.

Résumé de la séance du 9 novembre 2010

Les deux projets de délibération pour le crédit d'investissement pour le réaménagement de la place du Village (CHF 3'600'000.-) et assainissement (CHF 1'475'000.-) et pour la mise en séparatif du chemin des Hutins, phase 2 (CHF 1'760'000.-) ont été étudiés par la Commission de l'Aménagement, des Constructions et des Equipements (CACE) et par la Commission des Finances et de Gestion et du développement économique (CFG). La partie assainissement de l'aménagement de la place correspond à l'installation de canalisations, séparant les eaux claires et les eaux usées, traversant la place. Le projet de mise en séparatif du chemin des Hutins comprenant le chemin des Hutins et le secteur allant de la place du village à la route de Soral (rampe de Pontverre), la CACE a proposé d'inclure ce dernier secteur dans le projet de mise en séparatif de la place du Village permettant ainsi le raccordement au collecteur principal de la route de Soral. Cette position était partagée par la CFG.

Par ailleurs, la CFG a demandé au Conseil administratif (requête acceptée par ce dernier) de ramener le montant de CHF 3'600'000.- prévu pour le réaménagement de la place du Village à CHF 3'000'000.-.

Compte tenu de ces importantes modifications, le Conseil Administratif a accepté

de retirer ces deux demandes de crédit, d'étudier les modifications à apporter au projet afin d'atteindre l'objectif fixé à CHF 3'000'000.-, de calculer le coût du séparatif du tronçon Place du Village- chemin de Pontverre- route de Soral et de l'ajouter au crédit prévu pour le réaménagement de la place du Village. La demande de crédit pour la mise en séparatif du chemin des Hutins est repoussée à des temps meilleurs.

Le projet de délibération pour le crédit d'investissement pour la réfection des chaussées - phase II de CHF 380'000.- a été étudié tant par la CACE que par la CFG. Les deux commissions ont demandé que ce montant soit scindé en deux soit CHF 260'000.- pour la réfection des chaussées proprement dite et CHF 120'000.- pour la mise en fouille de la fibre optique qui permettra de relier les bâtiments communaux. Les deux crédits réunis formellement en un seul crédit de CHF 380'000.- ont été acceptés par le Conseil municipal.

Le projet de délibération pour le crédit d'investissement pour l'extension de l'éclairage public - phase 2 (CHF 308'000.-) a également été étudié par la CACE et la CFG qui ont proposé au Conseil municipal de retirer :

- un montant de CHF 54'553.- pour l'équipement du chemin du Vignoble (le besoin en éclairage n'est pas confirmé par une majorité des riverains et ce chemin fera l'objet à moyen terme de travaux de-

mandant des fouilles importantes pendant lesquels une ligne électrique pourra être enterrée et un éclairage public performant installé);

- un montant de CHF 35'710.- prévu pour un réaménagement complet de l'éclairage de l'axe vert à Cressy (l'installation actuelle est récente et il apparaissait pour le moins illogique de déjà la remplacer alors que les finances communales sont tendues).

Le Conseil municipal a approuvé ces deux retraits et ainsi ramené le montant du crédit d'investissement à CHF 218'000.-.

Le projet de délibération pour le crédit d'investissement pour la réhabilitation-transformation et agrandissement du bâtiment du tennis-club de Confignon de CHF 580'000.- a, sur recommandation de la CACE et de la CFG, également été scindé en deux. Une première tranche de CHF 380'000.-, prévue pour 2011, financera la réhabilitation de l'intérieur des locaux, un nouvel agencement de cuisine, la mise aux normes sanitaires et la construction d'un local-dépôt extérieur. Une deuxième tranche de CHF 200'000.- servira à financer, en 2012, l'installation d'une véranda sur la terrasse actuelle pour autant que l'autorisation de construire soit obtenue. Le Conseil municipal adopte à la majorité ces deux crédits.

Le Conseil municipal a ensuite examiné **le budget de fonctionnement 2011 présentant des charges totales de CHF 12'251'788.- et des revenus de**

CHF 12'261'788 sur la base d'un taux de centime additionnel inchangé à 47, laissant ainsi un excédent de CHF 10'000.- et le budget d'investissement 2011 de CHF 4'205'000.-. Ce projet de délibération avait auparavant été examiné dans le détail par la CFG qui recommandait à l'unanimité son approbation. Il été accepté à l'unanimité par le Conseil municipal.

Le Conseil municipal a également accepté, à une large majorité, de fixer **les indemnités versées aux conseillers administratifs** comme suit :

pour 2011, CHF 47'000.- par Conseiller administratif,
pour 2012, CHF 49'000.- par Conseiller administratif,
pour 2013, CHF 51'000.- par Conseiller administratif,
pour 2014, CHF 53'000.- par Conseiller administratif.

Le Conseil municipal a enfin approuvé, à l'unanimité, la proposition de fixer **le montant minimum de la taxe professionnelle communale** pour l'année 2011 à CHF 30.-.

Dans les questions, le Conseil administratif est interpellé sur l'interdiction émise par la Commune de Confignon d'utiliser ses armoiries sur les nouveaux polos prévus pour les membres de l'Association des intérêts de Confignon dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de cette société. La réponse du Conseil administratif est attendue pour le prochain Conseil municipal.

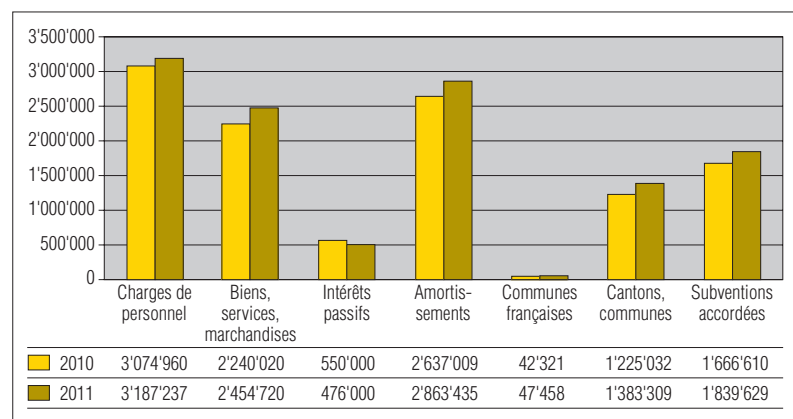
LE CONSEIL

Budget de fonctionnement

Lors de sa séance du 9 novembre 2010, le Conseil municipal a accepté, à l'unanimité des 16 membres présents, le budget de fonctionnement 2011 qui lui a été soumis par le Conseil administratif.

Ce budget présente des charges de CHF 12'251'788.– en augmentation de CHF 815'838.– (+ 7.13%) et des recettes de CHF 12'261'788.– en augmentation de CHF 820'836.– (+ 7.17%) par rapport au budget 2010 laissant ainsi un boni de CHF 10'000.– contre un boni de CHF 5'000.– pour 2010.

Les **dépenses par nature** se répartissent, en comparaison avec le budget de l'exercice précédent, selon le tableau ci-dessous.



Les **charges de personnel** augmentent d'environ 3.7% en raison des mécanismes salariaux statutaires et de la reprise dans la masse salariale de certaines prestations effectuées jusque-là par des tiers. Ces charges de personnel représentent le 26% des dépenses totales. A noter que les prestations effectuées par le personnel communal pour le compte des fondations (logement et petite enfance) sont refacturées à ces dernières à hauteur de CHF 127'000.–.

Les charges liées aux «**biens et services extérieurs**» augmentent de 9.6% pour plusieurs motifs : poursuite de l'implantation du nouveau concept de communication, charges liées aux élections 2011, élaboration d'un plan directeur des énergies, passage au tarif vert (électri-

cité) pour toute la commune, augmentation de la TVA et mandat d'assistance comptable. Elles représentent le 20% des charges totales.

Les **intérêts** diminuent de CHF 74'000.– en raison d'une légère réduction de la dette et d'une baisse des taux d'intérêt.

Comme l'an dernier, les **amortissements** ont progressé (+ 8.6%) et devraient connaître un accroissement constant ces prochaines années, les investissements prévus augmentant d'une manière considérable. Ils représentent le 23.4% des charges totales.

Les **contributions versées à des collectivités publiques** (canton, commu-

nes, etc) augmentent de 12.9% (11.3% des dépenses totales) en raison notamment d'une augmentation des frais de perception des centimes additionnels, des coûts du parascolaire (GIAP) et de l'engagement d'un poste supplémentaire d'agent de police municipale (APM).

L'augmentation significative (+ 10.4%) des **subventions accordées** (15% des dépenses totales) provient :

- d'une augmentation de la subvention communale à la Fondation pour la petite enfance de CHF 59'000.–, baisse compensée par une subvention versée par le Fonds intercommunal,
- de la participation communale au coût des familles d'accueil (mamans de jour) de CHF 90'000.–,

- d'une augmentation de la subvention versée à la FAS'e (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) de CHF 21'100.–,

- d'une subvention de CHF 15'000.– à l'aide sociale individuelle.

L'augmentation des **recettes** ne résulte pas du centime additionnel qui reste fixé à 47. Notre Commune connaît toujours un accroissement de sa population (+ 171 habitants en 2010, + 200 habitants prévus en 2011) et il est difficile pour l'administration fiscale cantonale de fournir des estimations fiables pour les recettes fiscales émanant des personnes physiques. Dès lors, notre administration communale établit, avec prudence, ses propres calculs basés sur les recettes antérieures, sur l'accroissement de la population et sur certains correctifs relatifs aux années 2008, 2009 et 2010. Il en résulte une hausse de CHF 655'000.– (+ 7.3%) pour 2011. Nous tablons également sur une augmentation des recettes fiscales sur les personnes morales (+ CHF 66'384.–), de la subvention du Fonds intercommunal (+ CHF 191'217.–) et de diverses recettes. Ces augmentations sont partiellement compensées par :

- une baisse de la contribution à recevoir dans le cadre de la péréquation intercommunale (- CHF 97'595.–),
- une diminution des revenus provenant de la location à des communes voisines de quelques places dans notre crèche (- CHF 30'000.–),
- une baisse des recettes de l'état civil (- CHF 12'200.–),
- quelques diminutions de moindre importance.

Budget d'investissements

Le budget d'investissements 2011 s'élève à CHF 4'205'000.– et comprend :

- un vaste programme de réhabilitation de nos routes communales a commencé en 2009 et se poursuivra jusqu'en 2012. Une troisième tranche de CHF 380'000.– est prévue pour 2011;
- l'extension et l'amélioration de l'éclairage public ont pris un peu de retard.

Elles devraient être finalisées en 2011. Le coût prévu pour 2011 s'élève à CHF 218'000.–;

- la réhabilitation de l'école de Confignon, construite il y a plus de trente ans, nécessite un investissement de CHF 5'200'000.–. Ce chantier, étalé sur quatre ans car les travaux ont lieu pendant les grandes vacances, permettra d'améliorer l'isolation du bâtiment (vitres et toiture), de changer les installations électriques et de lutter contre les méfaits de la carbonatation. Une deuxième tranche de CHF 1'250'000.– est prévue pour 2011;
- le bâtiment du tennis fera l'objet d'une réfection étalée sur deux ans. Pour 2011, l'investissement prévu s'élève à CHF 380'000.–;
- l'aménagement de la place du village (chambre d'arbres et place de l'Eglise) aura lieu en 2011, 2012 et 2013, le gros des travaux étant prévu en 2012. Une première tranche de CHF 600'000.– est prévue pour 2011 ;
- la route de Chancy étant ouverte en raison des travaux du TCOB, nous finirons de poser en 2011 de nouveaux collecteurs sur ce tronçon. Le coût de ces travaux est estimé à CHF 450'000.– pour 2011;
- acquisition d'un tracteur pour CHF 117'000.–;
- installation d'abris aux arrêts du TCOB (CHF 180'000.–);
- mise en séparatif du collecteur des eaux au chemin des Marais et réfection de la chaussée pour CHF 300'000.– (première tranche);
- étude pour l'extension du local des pompiers en collaboration avec la Commune de Bernex (CHF 80'000.–);
- enfin, diverses études relatives au développement de la zone des Cherpines (CHF 150'000.–) et à un déclassement de terrain dans la zone Cressy-Evaux (CHF 100'000.–) complètent ce budget d'investissement.

René Lindenmeyer

Président de la Commission des finances et de gestion et du développement économique

Confédération des écoles genevoises de musique CEGM

La nouvelle Confédération des écoles genevoises de musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse, et théâtre (CEGM) fait suite à la Fédération des écoles genevoises de musique.

La CEGM rassemble à présent 12 écoles, accréditées par le DIP en juin 2010 et chargées d'assurer l'enseignement musical et artistique de base et préprofessionnel, selon le nouvel article 16 de la loi sur l'instruction publique.

Ces écoles sont : Accademia d'archi, AMR, Atelier Danse Manon Hotte, Cadets de Genève, Conservatoire de Musique de Genève, Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, Ecole de danse de Genève, Espace Musical, ETM, Institut Jaques-Dalcroze, Ondine genevoise et Studio Kodály.

Les écoles de la CEGM vous annoncent qu'un **dépliant d'information sur les différents lieux et dates d'inscription sera distribué aux élèves des écoles enfantines et primaires du canton dans la première quinzaine du mois d'avril 2011.**

Pour en savoir plus, visitez le site des écoles de la CEGM www.cegm.ch

SERVICES OFFICIELS

Mairie

Chemin de Murlaz 2, 1232 Confignon
www.confignon.ch • e-mail : info@confignon.ch

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00
Mercredi : 17h00 à 18h30

Juillet et août : de 9h00 à 12h00, l'après-midi sur rendez-vous uniquement

Secrétariat :

022 850 93 93
022 850 93 92

Etat civil : Arrondissement

de l'état civil de Bernex

022 850 92 30

Conseillers administratifs

Dinh Manh UONG, Maire (jusqu'au 31.5.11)

Alain DREIER

Françoise JOLIAT

DC

PLR

VG

Conseillers municipaux

BAIER

VG

BLONDIN

DC

DEMAUREX

VG

DUNANT

PLR

FREY

PLR

GABUS

VG

GRAF

PLR

HEIM

PLR

HOFFER

VG

JACCARD

PLR

JAY

PLR

KORMANN

VG

LINDENMEYER

PLR

MARINI

DC

MARINI

DC

SERVICES OFFICIELS

Concessionnaire voirie

Entreprise Chevalley et fils, Lully
022 777 17 74
et 079 626 8747

Poste de Confignon

chemin de Pontverre 16
058 454 00 61
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi,
de 8h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00
samedi, de 9h00 à 11h00

Ramoneur

Oberson Michel
022 910 23 83

MARCHES

Marchés sur l'esplanade devant la salle communale.

Le **mardi matin** et le **vendredi matin** :

Produits laitiers • Fruits et légumes • Fleurs

ECOLES PUBLIQUES

Etablissement Confignon-Cressy

Direction
022 757 46 28

Ecole de Confignon
022 757 46 27

Responsable bâtiment :

M. René Gabbianelli
022 757 46 22

Ecole de Cressy
022 757 75 00

Responsable bâtiment :

M. Patrick Hochstrasser
022 757 75 01

Cycle d'orientation de Vuillonnex
022 388 70 00

CULTURE

Bibliothèque : Bibliothèque municipale - bimensuel
(pour les dates, merci de vous reporter au site
www.confignon.ch)

Ecole de Cressy, lundi de 10h00 à 12h00

Place de l'Église, lundi de 14h00 à 17h00

SANTÉ ET ÉQUIPEMENTS SOCIAUX

Médecins :

Mme Béatrice Bertholet-Masset
3, ch. des Hutins
022 757 24 66

M. Jean-Marie Schell

203, rte de Chancy
022 757 46 47

M. Jean-Luc Baer, Mme Sylvia Baer-Cornu
12, ch. Sous-le-Clos
022 757 50 16

M. Jean-André Brun, M. Jacques Falcicola
42, ch. de Vuillonnex
022 727 04 27

Mme Line Restellini-Vuarambon
Psychiatre-psychothérapeute
21b, ch. des Failles
022 777 10 82

Centre médical de Cressy
99, route de Loëx
022 727 04 70

Unité d'orthopédie et traumatologie du sport
99, route de Loëx
022 727 15 50

Sage-femme à domicile :

Mme Sophie Demareux
17, rue Edouard-Vallet
076 319 28 08

Mme Sarah Aghedo-Phildius
2b, ch. Sur-Beauvent
022 756 03 80

Acupuncture :

Centre Sport Multithérapies Cressy (Cressy Santé)
M.S Pidancet et M. F. Potier
99, route de Loëx
022 727 10 30

Etiopathe :

M. Klaus Brede
44, ch. des Hutins
079 301 36 26

Physiothérapeutes :

Sant'Eckert
Mmes Rard, Karcher Faval et Finazzi
11, ch. Louis-Eckert
022 777 07 07

Centre Sport Multithérapies Cressy (Cressy Santé)
M.S Pidancet et 18 physiothérapeutes
99, route de Loëx
022 727 10 30

Naturopathes :

Sant'Eckert
11, ch. Louis-Eckert
022 777 07 07

PAROISSES

Paroisse catholique

Secrétariat
Charles Christophi, curé
Claude Nicod, curé
022 757 10 35
022 757 06 84
022 756 15 29

Paroisse protestante

Secrétariat : Mme Isabelle Schweitzer
Ma et Ve après-midi, jeudi toute la journée
Pasteurs : Mme Nadine Manson
M. Roland Benz
Culte : dimanche 10h, ch. Sur-Beauvent 20, Bernex
bernex-confignon@protestant.ch
022 757 10 71
022 757 29 82
079 469 80 77

La Communauté des chrétiens

M. Wild, pasteur
022 777 17 63

SOCIÉTÉS LOCALES

Accroch'Contes

Mme Yvette Tornare
022 757 12 72

Association Artisan'Art

Présidente : Mme Chantal Gerber
022 757 46 16

Association de l'Ecole Rudolf Steiner

M. Denis Sechaud
022 727 04 44

Association le Feuillu de Confignon

Mme Jeanne Blanchet
076 340 55 94

Association des Habitants de Cressy (AHC)

Co-présidents :
M. Fernando Da Silva
M. Victor Ferreira
022 777 02 89
022 757 07 32
contact@acressy.ch

Association des Intérêts de Confignon (AIC)

Président : M. Philippe Miranda
022 757 29 45
assintconf.ch

Association de modèles réduits

Président : M. Christian Frey
022 850 93 60

Association du Marché de Noël

Prés. : Mme Catherine Graf
022 757 26 93

Association des parents d'élèves de Confignon

MAZZOLA	Maurice	VG	Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre		022 793 72 80	Centre Pilates et thérapies : 44, ch. de Vuillonnex	022 757 72 00	Mme Sandrine Pahud	pahud-es@bluewin.ch 079 510 50 00
ÖZDEN	Melik	VG	<i>responsable local de Confignon :</i>		022 793 16 53	Les Bains de Cressy : 99, route de Loëx	bainsdecressy.hug-ge.ch 022 727 15 15	Association des parents d'élèves du C.O. de Vuillonnex (APEVU)	
REICHENBACH	Pascale	PLR	M. Lennart Riise			Massages : Brigitte Cretegy	076 398 74 91	apevu.e-monsite.com	022 756 34 12
SOULIER	Denis	DC	Culture & Rencontre Lud'Onex		022 792 40 90	4, ch. de la Charroyette	bcmassages.ch	Association des parents des institutions de la petite enfance "Pêlé-Mêle"	
Opérations électorales 2011			Ecole d'Onex-Parc (entrée A)			Massages, Reiki, thérapies dorsales : Pascal Cavin	079 243 17 47	Association pour la sauvegarde de l'Aire et de ses affluents (APAA)	
Local de vote - salle Pontverre	022 850 93 30					11, ch. de Narly		Mme Jeanne Blanchet	076 340 55 94
<i>le dimanche de 10h00 à 12h00</i>						Centre d'action sociale et de santé (CASS)			
<i>Président :</i>	TABOADA Juan-Carlos					313, rue de Bernex	022 420 40 00	Association pour la sauvegarde de Confignon	
<i>1^{ère} suppléante :</i>	REICHENBACH Pascale					Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30		Mme Jeanne Blanchet	076 340 55 94
<i>Vice-président :</i>	MARINI Bruno					Cerebral Genève		Atelier de poterie de Confignon (AAPAEC)	
<i>1^{er} suppléant :</i>	BLONDIN Daniel					Association en faveur des personnes infirmes motrices cérébrales		info@atelier-poterie.ch	022 777 00 41
Président(e)s de partis ou groupes politiques						16, ch. Sur-le-Beau - 1213 Onex	022 757 49 66	Choeur de Pontverre	
<i>PDC</i>						info@cerebral-geneve.ch		Prés. : Mme Réhane Favereau	079 228 46 19
Maurice BATTIAZ	022 757 07 60					Résidence Beauregard (EMS)		Club des Aînés - Le Coteau	
PLR Les Libéraux-Radicaux de Confignon						Chemin de Cressy 67	022 757 67 44	Mme Catherine Hofmann	022 757 34 18
Vincent BUJARD	022 757 15 68					Foyer de jour Butini		Coopérative INTI	
VOIX DE GAUCHE						20, place Duchêne, 1213 Onex	022 879 67 91	Mme Anna Homère	022 793 32 35
Eric BAIER	022 757 34 33					Fondation de la Petite Enfance		présidence@cooperative-inti.ch	
PARTI SOCIALISTE						du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30	022 850 93 61	Dames du mercredi	
Thierry SAUVIN	022 757 21 12					Garderie		Resp. : Mme Josiane Robert-Nicoud	022 757 19 16
UDC						Halte-garderie (sans inscription) 2 places chaque matin		Harpes en cœur	
Christophe EGGS	079 328 22 29					Garderie (sur inscription) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30	022 850 93 51	M. Roland Emery	rs.emery@bluewin.ch
MCG						Jardin d'enfants		ImagÉvasion	
Massimo MAUTONE	022 792 77 93					lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 11h30		M. Philippe Schwarzmann	022 850 03 29
LES VERTS						et de 13h30 à 16h30		L'Amicale (groupe des anciens élus de la Commune	
François CATEAU	022 777 03 04					Association du Restaurant scolaire de Confignon (école de Confignon et école de Cressy)		M. Michel Marti	022 792 45 80
Protection civile ORPC Lancy-Cressy						Responsable : Mme Caroline Taboada-Martin		L'Assoc'	
Responsable de l'office :						022 777 04 14 et 079 454 96 94		M. Frédéric Gabus	frederic.gabus@gmail.com
Mme Sylvaine Roman	022 840 44 98					Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)		Les Confid'oizes	
Service du feu						Mme Aline Comoli	022 309 08 20	Mme Catherine Graf	022 757 26 93
SIS - Urgence						Section des samaritains d'Onex		Magasins du Monde	
Cdt. Cap. Didier Toffel	079 247 23 53					Case postale 74, 1213 Onex	022 792 42 92	Mme Gisèle Gilliéron	022 757 55 94
Plt. Olivier Ischer	079 312 00 58					onex@samaritains.net		Mémoire de Confignon	
Gendarmerie								M. Frédéric Guerne	077 401 23 31
Gendarmerie de Lancy-Onex	022 427 64 00							Groupe Scout Benoît-de-Pontverre	
Sécurité municipale								Resp. : Mlle Alessia Baracchini	079 405 57 34
De 7h00 à 17h00	022 850 92 04							Théatralair	
								Mme Lucienne Babel	022 850 02 12
								Une fois un cirque	
								Resp. : Mme Renée Pahud	022 757 30 87
								de jeudi à dimanche	0033 450 60 40 89

Nouvelle conseillère municipale

LE CONSEIL

Née en 1960, elle est mère de cinq enfants et travaille actuellement à l'office médico-pédagogique en qualité d'éducatrice spécialisée.



Voix de Gauche se réjouit de l'arrivée d'Antoinette Hofer au sein du Conseil municipal. Elle remplacera Alpha Ayande. Elle a travaillé au Chili, dans un projet de réinsertion pour des enfants de la rue, ainsi qu'à Genève en foyer pour adolescents,

auprès de personnes âgées et de victimes de violences conjugales. Son intérêt pour les questions sociales la désignait tout naturellement pour reprendre la place de Voix de Gauche au sein de la Commission sociale et de la Commission sécurité, santé, sport et naturalisations.

Nous lui avons demandé comment elle envisageait sa participation à la Commission sociale? Voici sa réponse:

Lors de la première séance du Conseil municipal à laquelle j'ai participé (c'était le 7 décembre 2010), j'ai été surprise de la rapidité avec laquelle nous avons accepté sans difficulté le vote d'un crédit d'étude

de 390'000.- francs pour la construction de nouveaux locaux de pompiers au centre intercommunal de voirie. C'était en soi une bonne décision, mais je doute que les discussions concernant des crédits sociaux de même ampleur, puissent être réglées de façon aussi rapide. Il semble que ce soit plus facile de voter pour des projets dans la pierre, et plus difficile de voter pour des salaires dans le travail social. Pourtant, la prévention ou la mise en place de certains dispositifs d'appui se révèle souvent moins coûteuse que leur absence ou que la répression, la sanction et les conséquences de comportements dits à risques.

Récemment, j'ai pris connaissance des thèmes traités par la Commission sociale, il s'agit de plusieurs projets, soit pour les familles d'accueil, soit pour une politique intergénérationnelle dans le cadre du futur immeuble communal de Cressy, soit encore pour la création d'un réseau d'accompagnement pour les aînés (aide au ménage, accompagnement dans les tâches administratives, création d'un réseau de proximité et de lien social autour de la personne). Combien de débats et combien de séances nous faudra-t-il pour arriver au but? J'espère convaincre mes nouveaux collègues de la valeur des investissements humains, mais le débat est ouvert!

au-delà des thuyas ...

LE COTEAU - CLUB DES AÎNÉS DE BERNEX-CONFIGNON

Bonjour amis du Club,

Très heureuse de vous retrouver en cette nouvelle année. L'an 2010 est terminé, vive 2011 qui, je le souhaite, sera pour nous une année pleine de joie, de bonheur, de santé et de PAIX dans le monde.

Mon dernier article datant de décembre, voici les derniers potins du Coteau.

Marché de Noël à Confignon

Ce jour-là, la neige fit son apparition. Je vous épargnerai les détails, étant donné que même ravis de voir ces flocons tomber du ciel, nous étions tous dans le même panier. Deux heures de retard pour arriver à bon port et accueillir les premiers visiteurs, acheteurs potentiels. Malgré ce décalage horaire, nos assiettes décoratives, nos cartes de fin d'année et autres babioles confectionnées par nos bricoleuses eurent un énorme succès et moult félicitations. Cela nous permit d'enregistrer quelques petits sous dans l'escarcelle du Coteau. Merci à vous tous et rendez-vous pour le marché 2011.

L'Escalade

Cette fête fut célébrée le 8 décembre en présence des autorités de Bernex et Confignon dans une ambiance décontractée. Le repas fut excellent, la marmite répartie en-

tre tous combla les participants. Au moment du dessert, nous fûmes enchantés par une conteuse qui nous tint sous son charme pendant une heure. L'assistance lui fit une véritable ovation.

Goûter de Noël

Le 19 décembre, après une superbe projection sur l'Arménie commentée brillamment par Monsieur Buchler, nous avons fêté l'approche des festivités de Noël par un excellent goûter. Après l'échange des vœux traditionnels de fin d'année, chacun regagna son logis.

Loto du 12 janvier 2011

Comme l'année passée, cette réunion très amicale a eu lieu de 14h à 17h au local. Après le thé et la brioche, le sacre du roi et de la reine fut célébré. Nos remerciements à tous les bénévoles qui nous ont permis, par leur travail et par leurs dons, de faire de cette rencontre une réussite.



Nous vous attendons nombreux à notre Assemblée Générale qui aura lieu à Confignon le 6 avril à 14h.30.

gnon le 6 avril à 14h.30.

Très amicalement et à bientôt.

Thérèse Asper

Visites de l'Espace Rousseau et de la Salle de l'Alabama

Le jeudi 11 novembre, dans le cadre de Coteau Culture, nous avons découvert deux lieux historiques.



Tout d'abord, l'Espace Rousseau sis au 40 de la Grand-Rue dans la Vieille-Ville, maison natale de Jean-Jacques Rousseau. Nos quatorze membres ont découvert le parcours de notre illustre citoyen genevois, écrivain, philosophe des Lumières et musicien, grâce à un parcours audiovisuel multilingue et fort bien commenté.

Ensuite, c'est un bon café qui nous attendait chez le père Glozu, offert par Le Coteau, dans une salle sympathique.

Puis vint la visite de la Salle de l'Alabama tout à côté. Notre guide, M. Michaël Flaks, directeur du Département de l'intérieur, nous a fait magistralement revivre de grands moments d'histoire.

En 1872, c'est la signature qui met fin au conflit entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Le 22 août 1864: signature de l'acte fondateur de la Croix-Rouge. Ce furent les prémices de la Genève internationale.

Nos vifs remerciements à Madame Wyden, Chancelière d'Etat, qui nous a permis et facilité cette visite passionnante.

Un bel après-midi très enrichissant qui a comblé tous les participants.

**Yvon JAY, animateur de
Le Coteau-Culture**



CONSERVATOIRE
POPULAIRE

MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE

INSCRIPTIONS 2011

**Le Conservatoire populaire de
musique, danse et théâtre vous
invite à inscrire vos enfants**

**mercredi 11 mai 2011
de 9h à 12h**

Maison Briefer,
Salle Saint-Charles,
Chemin Pontverre 2

ou au Bd de Saint-Georges **du lundi**

2 au samedi 14 mai

10h30 - 12h30; 15h - 18h30
et le samedi 14 mai de 9h à 12h.

Nous vous invitons aussi à nous découvrir lors de notre **spectacle de
centre lundi 18 avril 2011 à 19h,**
salle communale.

au-delà des thuyas ...

ASSOCIATION LE NEZ DANS LE RUISSEAU

Quelques nouvelles de l'association

Rousseau 2012 approche à grands pas et les échéances aussi. C'est pourquoi tant le Comité de notre association, que la productrice, le scénariste et le réalisateur travaillent d'arrache-pied pour tenir les délais.

Le scénariste, assisté du réalisateur, améliore constamment son projet afin de le rendre toujours plus attractif. Une nouvelle version nous est parvenue en janvier et sera certainement encore modifiée.

Le réalisateur, assisté de la productrice, monte son équipe technique. Sur le plan du casting, les choses avancent également, Anne Richard (premier rôle féminin) et Jean-Philippe Ecoffey (second rôle masculin) ont d'ores et déjà signé leur engagement. Le grand Sammy Frey devrait tenir le premier rôle masculin aux côtés de l'enfant, héros du film. Par ailleurs, 264 Confignonnoises et Confignonnois ont manifesté leur intérêt pour interpréter un

rôle de figurant. Le tournage est prévu cet été ou au début de l'automne.

La productrice, en collaboration avec une société française co-productrice, a entrepris de nombreuses démarches en France, en Belgique et en Suisse pour décrocher des engagements de plusieurs chaînes de télévision. Elle est également très active pour trouver des financements complémentaires à ceux de la Ville de Genève et de Confignon. Plusieurs pistes très sérieuses sont suivies actuellement tant auprès de sociétés privées que d'institutions culturelles privées et publiques.

S'agissant du prologue théâtral illustrant le passage de Rousseau à Confignon, le Comité a décidé d'organiser un concours de scénarios sous la houlette d'un jury présidé par Monsieur Miguel Fernandez (directeur du Théâtre en Cavale) et composé de Monsieur Guillaume Chenevière (membre du Comité de notre association), Madame Illyria Dufey (responsable presse du Grand Théâtre), Madame Valérie Poitier (auteure genevoise) et Monsieur Philippe Lüscher (comédien, metteur en scène et directeur des Maisons Mainou). Le concours a été lancé et le jury fera son choix à mi-juin.

Le film sera présenté en première mondiale à Confignon lors d'une grande manifestation villageoise. Il sera précédé dudit prologue théâtral. Le Comité s'attelle actuellement à constituer un Comité d'organisation ad hoc et fait appel à toutes les bonnes volontés confignonnoises.

RL

ASSOCIATION ATELIER PHILIPPE LAMBERCY

Après le décès de Philippe Lamberty en 2006, une association s'est créée à Confignon pour rendre et maintenir visible l'œuvre de cet initiateur de la céramique moderne.

Son atelier, situé dans la plaine de l'Aire, dans un grand jardin arborisé, accueille tout visiteur désireux de passer des moments de contemplation devant les œuvres exposées ou simplement de recueillir des informations sur la démarche innovatrice de cet artiste.

En effet, c'est dans son atelier à Confignon que Philippe Lamberty a créé ses œuvres de 1957 jusqu'à son décès. Partant de formes traditionnelles du récipient c'est avant tout par ses plastiques que ce céramiste a ouvert ce métier et cette matière à de toutes nouvelles formes d'expression.

Philippe Lamberty a été de 1953 à 1979 à la tête de la section céramique de l'Ecole des Arts Décoratifs de Genève et a formé de nombreux céramistes actifs à Genève, en Suisse et ailleurs.

L'Association Atelier Philippe Lamberty organise diverses activités et événements (cours de dessin, conférences, concerts, etc.) ouverts à toute personne intéressée, invitant par là à découvrir – sous différents aspects – ce qui peut vivre dans le domaine artistique.

L'Atelier rouvrira ses portes le 16 avril 2011. Les dates des ouvertures ultérieures, des événements et des activités seront disponibles dès mars 2011 sur le site : www.atelier-philippe-lambercy.ch ou à l'adresse ci-dessous.

L'exposition comprend, outre des œuvres céramiques, des dessins et des écrits de Philippe Lamberty. Des visites guidées ont lieu sur demande.

L'Association Atelier Philippe Lamberty espère, par ses expositions et ses activités, contribuer au but formulé par la Commune : "la culture pour tous".

Pour l'Association,
Elisabeth Lamberty

Association Atelier Philippe Lamberty
47, ch. de Murlaz
1232 Confignon
+41 22 771 18 63
info@atelier-philippe-lambercy.ch

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
MARS 2011			
29	CinéKid "Kerity"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
30.3 - 4.4	Artisan'Art	Salle communale	Artisan'Art
AVRIL 2011			
7	CinéClub "Into Eternity"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
10	Vide-grenier	Cressy	AHC
12	CinéKid "Le Magicien d'Oz"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
14	CinéMonde "Lola"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
15-16	Théâtre	Salle communale	APEC
17	Election des magistrats	Salle communale	Commune
MAI 2011			
5	CinéMonde "Les Secrets"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
6 - 15	Les Journées du Soleil	Ecole de Confignon	Commune/Yellowprint
8	Feuillu	Commune	Association du Feuillu
10	Conseil municipal	Salle communale	Commune
11	Inscriptions CPM	Maison Briefer	CPM
14 - 15	Festival Développement durable	voir programme	Canton/Commune/ASDD
15	Votations populaires	Salle communale	Commune
20.5 - 5.6	Exposition Mme Laufenberg	Dépendance mairie	Commune
21	Inscriptions GIAP	Ecole de Cressy	Giap
22	Course de caisses à savon	Commune	APEC
29	La Rue aux enfants	Cressy	Commune
JUIN 2011			
4	Petit-déjeuner	Salle communale	Magasins du Monde
6	Assermentation-installation du Conseil municipal	Salle communale	Commune
30	Promotions	Salle communale	A.I.C. et Commune

Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au Conf'Infos (articles, informations, etc.) peuvent remettre leur texte à communication@confignon.ch d'ici au :

25 avril 2011
(parution mi-juin).

au-delà des thuyas ...

LE FEUILLU 2011

Le Feuillu de Confignon aura lieu **le dimanche 8 mai 2011**.

La rentrée scolaire de Pâques étant tardive, cette année la Fête du Feuillu est reportée exceptionnellement au 8 mai.

Nous espérons que vous pourrez assister à cette jolie tradition enfantine et qu'il fera beau.

En effet, pour le Feuillu 2010, la pluie était de la partie, particulièrement le matin à Cressy, mais cela n'a pas affecté la bonne humeur ambiante malgré les parapluies du cortège. Toutes les animations ont eu lieu.

Le comité d'organisation de l'association du Feuillu espère que cette année, les enseignants et les parents participeront dans la mesure des possibilités à la réussite de cette jolie tradition, que ce soit pour les chants, la récolte des ingrédients pour les merveilles, la construction de la Bête de mai, sa couverture de buis ainsi que son portage et, pour les plus grands, la préparation de la Boum Disco du Feuillu.



La place nous manque pour détailler les activités ponctuelles de quelques associations et de la Commune. Nous remercions par avance tous les participants pour leur aide.

Nous vous attendons nombreux le 8 mai prochain à la Fête du Feuillu, cette tradition réintroduite à Confignon il y a 55 ans.

Programme

Dès 9h00, sous le préau de l'école de Cressy pour la décoration de la Bête de Mai.

Départ du cortège à 10h00 (durée du cortège environ 1h00). Une buvette vous sera proposée et diverses animations telles que : des danses folkloriques, tours en calèche et château gonflable attendront les enfants.

L'après-midi, rendez vous à 15h00 devant la salle communale, retour aux environs de 16h00 où un goûter sera proposé aux enfants. Des animations sont également prévues telles que : spectacle de rue, château gonflable, tours en calèche. Une disco est prévue pour les élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire.

La plupart de ces animations sont offertes par le groupe du Feuillu et nous vous demandons de faire bon accueil aux tirelires que les enfants vous présenteront durant les cortèges.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour cette jolie Fête qui annonce le printemps.

A bientôt

Jeanne Blanchet

Présidente du Groupe
du Feuillu de Confignon

A un moment, la chaise inoccupée du Père Noël a trouvé chaussure à son pied et les enfants ont accouru avec plaisir pour le voir. Le pauvre avait oublié ses beaux gants dans son traineau et n'a même pas pu se réchauffer avec un bon vin chaud, car les enfants l'ont complètement accaparé. Une fois parti se dégeler auprès d'un magnifique feu de cheminée, une fille ayant trouvé un beau chapeau de Père Noël avec une belle barbe a pris sa place et a distribué le restant des friandises. Certains petits enfants étaient un peu étonnés de voir un si petit Père Noël!

Cette année, la neige était de la partie, ce qui a rendu la Fête encore plus magique!

Le comité de l'AHC



Inscriptions parascolaires pour la rentrée 2011

Cette année, les inscriptions parascolaires, en collaboration avec l'Association des restaurants scolaires de Confignon, se feront sur un seul jour dans un lieu unique, valable pour les deux écoles de la Commune (Cressy et Confignon).

Les inscriptions auront lieu :

**le samedi 21 mai 2011,
de 8h00 à 13h00,
à l'école de Cressy
Bâtiment du restaurant scolaire
(bâtiment central)
Rue Edouard-Vallet 16**

En venant inscrire votre (vos) enfant(s) ce jour-là, vous nous permettez de préparer la rentrée dans les meilleures conditions.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion.

Aline Comoli

Responsable de secteur



FÊTE DU SAPIN 2010



Les fourmis orange de l'AHC se sont transformées en lutins à l'occasion de la Fête du Sapin qui a eu lieu le dimanche 5 décembre. Dès 16h, ils ont transformé le préau couvert de l'école de Cressy en un lieu convivial : tables nappées de rouge, thermos remplis d'excellentes boissons chaudes (vin chaud, thé de Noël, sirop chaud), gâteaux aux goûts variés, casseroles remplies de pommes de terre, bols truffés de cornichons et d'oignons, fours à raclette diffusant une douce chaleur, coin douillet pour le Père Noël.

A 17h, les gens ont commencé à affluer avec leurs quartiers de fromage sous les notes de chansons de Noël et ils se sont mis à discuter autour des fours avec un verre chaud dans la main. Les personnes ayant apporté beaucoup de fromage en font profiter ceux qui ont oublié d'en acheter. L'ambiance est très conviviale.



LA TULIPE NOIRE EST DE RETOUR!

Le **samedi 19 mars 2011**, les **Compagnons de la Tulipe noire** (Groupement Théâtral Genève) donneront leur spectacle annuel à la salle communale de Confignon. Ces passionnés des planches présenteront à **20h30 "Les imprromptus"** de René de Obaldia.

L'organisation est assurée par l'Association des Intérêts de Confignon (AIC) qui transformera, l'instant d'une soirée, ce lieu et ce moment en un dîner-spectacle.

Ouverture des portes à 18h30!

Prix des places avec repas :

Adultes avec repas	CHF 25.-
AVS avec repas	CHF 20.-
Enfants 5 - 12 ans avec repas	CHF 20.-

Prix des places - Théâtre uniquement :

Adultes	CHF 15.-
AVS & Enfants	CHF 10.-

Repas uniquement : CHF 14.-

Durée du spectacle : 100 minutes avec entracte.

L'Association des Intérêts de Confignon vous souhaite un excellent divertissement.

Pour l'AIC
Philippe Miranda
Vice-Président

au-delà des thuyas ...

Une société
communale
se présente :

I'APEVU



Depuis près d'une année, une poignée de parents volontaires s'est engagée dans la nouvelle **Association de Parents d'Elèves du Cycle de Vuillonex** (APEVU). Cet engagement est né du constat que peu de parents du Cycle d'Orientation se connaissent entre eux et que les parents cherchent un relais avec l'école pour leurs questions. Une centaine de familles a d'ores et déjà adhéré à notre association, ce qui nous soutient dans nos démarches d'être à leur écoute et de créer un climat d'échange favorable avec le Cycle d'Orientation de Vuillonex (COVU).

Plusieurs activités ont déjà pu être organisées : une conférence sur le thème "Apprendre à Apprendre" et un Café des Parents sur le thème de "La Communication Non Violente". Cette dernière présentation va en plus offrir aux parents intéressés la possibilité de suivre une formation plus

approfondie pour mieux communiquer avec leurs enfants.

Toutefois, le grand projet pour cette année scolaire est l'organisation de révisions supplémentaires pour les épreuves de fin d'année, les Evacoms. Un sondage nous a clairement montré un besoin de soutien des familles qui n'ont pas le temps ou les connaissances pour aider leurs enfants.

Par ailleurs, nous rencontrons aussi régulièrement des représentants du Cycle pour discuter avec eux des problèmes et questions posées par nos membres, par ex. l'ouverture de la bibliothèque et du local d'accueil ou le nouveau système des "retenues". Les informations sont par la suite données aux parents par le biais d'un bulletin mensuel, ce qui mène à une meilleure compréhension des deux côtés.

Enfin, nous nous penchons aussi sur d'autres questions pratiques comme le sujet récurrent des TPG ou encore du contenu des assiettes servies au restaurant scolaire, problèmes qui touchent d'autres Cycles d'Orientation aussi.

Nous avons aussi créé un site internet

apevu.e-monsite.com où les parents trouvent des adresses de sites pour l'aide scolaire ainsi que des liens vers des sites des services sociaux ou des associations de protection de mineurs.

Sibylle Förster



APEVU

c/o Catherine Pahud Falcy
chemin des Curiades 137
1233 Bernex

site : apevu.e-monsite.com

e-mail : apevu@ymail.com

Le Comité :

Stéphanie Chambers	022 757 65 14
Mirella De Fusco Fehlmann	022 757 10 38
Sibylle Förster	022 756 34 12
Catherine Pahud-Falcy	022 757 32 79
Christine Tarrit	022 757 69 92

VIDE-GRENIER 2011



Le dimanche 10 avril prochain, de 10h à 16h, le quartier de Cressy va être en ébullition. Eh oui, le vide-grenier

organisé par l'AHC va avoir lieu pour tous les temps dans le préau de l'école.

Venez donc voir les différents objets que les gens vont exposer. Vous allez découvrir des habits, des jouets, des livres, des jeux, de la vaisselle, des petits meubles, des tableaux, des bijoux, de la porcelaine et... tant et tant d'autres choses hétéroclites.

Peut-être dénicheriez-vous le trésor recherché depuis des années?

Vous allez pouvoir sillonner les nombreux stands avec un verre de diverses boissons à la main ou une tranche de pizza, ou encore un excellent hot-dog, voire un sandwich, ou même une tranche de gâteau.

Comme vous pouvez le constater, une petite alimentation vous sera proposée sur place.

Si vous désirez venir en tant qu'exposant, vous pouvez vous inscrire :

à contact@cressy.ch ou au 022 757 31 72.

Il vous en coûtera Fr. 20.- avec remise de Fr. 5.- lors du rangement de la table.

Les habitants de Cressy paieront Fr. 5.- de moins et les membres de l'AHC encore Fr. 5.- de moins.

Vous pourrez aussi trouver de plus amples informations sur www.cressy.ch.

Le comité de l'AHC



L'association Accroch'Contes remercie chaleureusement la coopérative **INTI** ainsi que les familles **Ochsner, Geiger et Choisy** qui nous ont accueillis les quatre dimanches de l'Avent. Sans vous, cette très belle tradition "des contes chez l'habitant", ne pourrait exister.

Dates à retenir :

• Contes du printemps :

Dimanche **27 mars 18h**, salle des mariages, Mairie de Confignon, 2 ch. de Murlaz, 1232 Confignon

• Contes pour enfants :

Mercredi 11 mai, 30A Rte de Soral, 1232 Confignon; **14h30** pour les enfants **dès 5 ans**; **15h45** pour les enfants **de 2 ans à 4 ans**.

• Contes de l'été :

Dimanche **26 juin**, salle des mariages, Mairie de Confignon, 2 ch. de Murlaz, 1232 Confignon.

Yvette Tornare
présidente



Les inscriptions pour les cours Juniors (jusqu'aux vacances d'octobre) se dérouleront

le mercredi 23 mars de 18h à 19h au bureau du club.

La date de reprise des cours sera confirmée sur le site internet du club www.tcconfignon.ch début mars.

Nous annonçons déjà le tournoi interne double-mixte en ouverture de saison le week-end du 16-17 avril avec, le 16 au soir, l'apéritif et la traditionnelle raclette, soirée ouverte aux membres et non-membres.

Profitant de la saison d'hiver, des rénovations sont faites au club house, en particulier dans la cuisine du restaurant. Nous remercions les membres du club de patienter jusqu'à sa réouverture prévue fin mars.

Nous vous invitons à visiter notre site régulièrement mis à jour. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : contact@tcconfignon.ch.

Le comité se réjouit de voir à nouveau les courts occupés par les passionnés de ce sport et d'accueillir de nouveaux membres.

Eliane Pasche



"La Rue aux enfants" édition 2011

Bric à BrAc

**Dimanche 29 mai
à Cressy de 11h00
à 19h00**

THÉÂTRALAIR
GENÈVE
CONFIGNON

Après avoir donné quelques représentations en Provence au début du mois de juillet, la Compagnie Théâtralair a poursuivi sa tournée dans les cantons de Genève et Vaud.

Et c'est à Confignon, lors de la fête de la Paroisse catholique, qu'elle a joué pour la dernière fois "Feu la Mère de Madame", de Georges Feydeau, devant un public nombreux et chaleureux.

Une belle manière de clore la saison 2010!

Théâtralair aurait besoin de forces supplémentaires. Alors si vous êtes attirés par la technique, la création de décors ou le jeu de comédien, et quel que soit votre âge, n'hésitez pas à contacter
Lucienne Babel
au 022 850 02 12
ou Philippe Léchaire
au 022 321 20 02.

Courteline sera sans doute au programme de la saison 2011. Les répétitions auront lieu à l'aula de l'école de Confignon, le lundi et le mercredi, de 19 heures à 22 heures, dès le 2 mars.

Lucienne Babel



Créée il y a 10 ans à l'initiative de la Commune de Bernex, "La Rue aux Enfants" est une manifestation qui a lieu tous les deux

Informations pratiques

Horaires: **11h00-19h00**

Lieu: **Cressy** - Rue Edouard-Vallet - 1232 Confignon

Entrée libre

Parking: **Parc des Evaux** (suivre fléchage). Nous recommandons vivement à toutes celles et tous ceux qui le peuvent de se rendre à la manifestation à pied/à vélo ou d'utiliser les transports en commun.

Arrêt TPG: **croisée Confignon** pour **L, K, 2, 19** ou **chemin de la Traille** pour le **20**

ans, sur une journée (dimanche), au printemps. Initialement située à Bernex, elle se déroule depuis 2009 dans le quartier de Cressy et est désormais organisée en collaboration avec la Commune de Confignon.

Manifestation très familiale, "La rue aux enfants" vise à proposer aux enfants (et à leurs parents) des activités de nature diverse pour s'amuser, se divertir et rire: spectacles, jeux, ateliers créatifs, petite restauration, buvette, balades en poney, animations diverses.

Encore plus de spectacles et des animations inédites à ne pas manquer!!

Traditionnellement, chaque édition propose un thème qui sert de fil rouge à toute la manifestation. Cette année, il s'agit de la vache, animal ô combien emblématique de notre territoire à caractère rural. Des vaches, on en verra sur l'affiche bien sûr, créée par Gil Frattini, mais également sur les décorations et dessins

imaginés par les enfants de nos écoles, et même en grandeur nature...

Cette année, une scène spéciale est dédiée aux spectacles. Les enfants et les parents se régaleront du Pocket Circus, un mini-cirque burlesque plein d'imagination et de drôlerie, de "Magie, magie", spectacle de clowns proposé par la Compagnie Tricyclette, et de musique avec le concert déjanté de Bricomix.

Côté animation, entre construction de chalet grandeur nature, karting à pédales, vélos biscornus, châteaux gonflables, ateliers de création (fabrication de papier, de bougies par exemple), jeux, démonstration de danse, il y en aura pour tous les goûts.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier d'ores et déjà les sociétés communales des Communes de Bernex et Confignon qui participent à la mise sur pied et à l'animation de cette fête.

EG



Visites aux aînés

Les 15, 16 et 17 décembre 2010 ont eu lieu, comme le veut la coutume, les visites de Noël aux aînés (de 80 ans et plus). Il y a eu 104 visites, dont 19 à des couples, 53 à des femmes et 32 à des hommes, réparties en dix parcours.

Les 19 conseillers municipaux et les trois conseillers administratifs se sont rendus au domicile de ces personnes avec, pour chacun, un cabas bien rem-

pli. On pouvait y trouver: une bouteille de sirop de fruits et petits fruits de Monsieur Daniel Aubert de Confignon, du vinaigre de vin de Nadine et Daniel Tremblat de Lully, une bougie des Etablissements publics pour l'intégration, des lentilles de la famille Cocquio de Cartigny, du miel de Monsieur Albert Spring d'Avully, un pot de cyclamen et une à deux bouteilles de vin des vignes de la Mairie.

Nos aînés apprécient ces visites qui sont l'occasion d'échanges: ils racontent le Confignon d'autrefois à des élus ravis d'en savoir plus sur leur commune, et c'est souvent autour d'un petit verre et de quelques gâteaux que les discussions se font, mêlant l'hier et le demain dans une atmosphère chaleureuse.

CG

Bric à BrAc

Pour bien commencer l'année

C'est le 14 janvier qu'a eu lieu, dans la salle communale, le désormais traditionnel apéritif ouvert à tous les habitants de la commune.

Les conseillers municipaux s'étaient mis sur leur 31 pour accueillir chacune et chacun en leur proposant, tels des maîtres d'hôtel consciencieux, les boissons de la fête.

Monsieur Dinh Manh Uong, Conseiller administratif et Maire pour cette année, a ouvert la soirée avec quelques mots de présentation de notre commune ainsi que quelques considérations sur ses perspectives économiques.

Ce fut ensuite au tour de Madame Françoise Joliat, Conseillère administrative, de décerner le **"coup de chapeau"** annuel de la Commune. Cette année, il fut adressé à **Monsieur Marcel Muller**, en remerciement de son engagement sans faille au sein de l'Association des Intérêts de Confignon. En effet, véritable sergent-major toujours prêt à aider, et ne rechignant pas devant un grill à nettoyer, Monsieur Marcel Muller s'est

investi fidèlement dans toutes les fêtes et dans toutes les manifestations de notre commune durant de nombreuses années. Après tant d'années de dévouement, il semblait plus que judicieux de le remercier publiquement, même si sa modestie devait en rougir un peu.

Relevons cette année que les différents services de la Mairie, ainsi que les projets et réalisations en cours, avaient été mis en page et présentés sur des panneaux largement exposés. Les conversations animées pouvaient ainsi s'appuyer sur des supports visuels clairs et efficaces.

Le relais a ensuite été pris par la partie récréative sous la forme d'un buffet remarquable où, entre autres bonnes choses, un délicieux risotto était présenté dans des meules de fromage évidées.

Bravo donc à chacun et merci à nos autorités pour cette belle soirée qui nous permet de maintenir ou de tisser des liens entre habitants, ces liens qui sont une petite partie des mille choses qui font qu'il fait bon vivre à Confignon!

JCK



Winterlive Music 2011



Le "samedi d'hiver" a fait peau neuve pour cette édition 2011.

Une nouvelle identité graphique et un nouveau nom, est-ce que cela suffit à déterminer le succès d'une manifestation?

Certainement pas, la programmation intéressante et variée y est pour beaucoup! Ce podium qui réunit des artistes de la

région attire un public vaste et mélangé: grands-mères, petits frères, copains des copains, ...

En tout cas c'est sûr, il y avait du monde le samedi 22 janvier à la Salle Communale de Confignon.

Les groupes se sont succédé sur la grande scène, alors que les DJ animaient les

temps morts du concert dans la salle de la buvette. Du rock alternatif au punk "qui déménage" (comme l'a fait remarquer un élu de la région), il y en avait pour tous les goûts!

Et à propos de goût, on se rappellera également la traditionnelle soupe qui, comme chaque année, est là pour délecter les palais et réchauffer les mains des personnes qui, après deux heures passées à l'entrée en tenant la caisse, sont bien contentes de s'abriter de la bise et de profiter de l'ambiance de la manifestation (je vous assure, c'est du vécu!).

Une dernière chose côté ambiance: étant à l'entrée, nous avons pu observer la bonne disposition des jeunes envers les fouilles et les contrôles de sécurité... félicitons-les ici! D'autre part, on n'arrêtera pas de s'étonner de la quantité de choses disparates que les garçons peuvent sortir de leurs poches!

Vous avez raté ça? Alors rendez-vous l'année prochaine!

EG

Confédération des écoles genevoises de musique CEGM

Vous voulez inscrire votre enfant dans un cours de musique, de danse, de théâtre ou de rythmique Jaques-Dalcroze pour l'année scolaire 2011-2012?

Tout savoir sur l'ouverture des inscriptions dans les 12 écoles de la nouvelle Confédération des écoles genevoises de musique, danse, théâtre et rythmique Jaques-Dalcroze (CEGM), dans le dépliant d'information qui sera distribué à tous les élèves des écoles enfantines et primaires du canton du 11 au 18 avril prochain.

Pour en savoir plus, visitez le site de la cegm: www.cegm.ch.

Arbre de Noël

Le 21 décembre 2010, toute la population était invitée à participer au traditionnel Arbre de Noël.

Cette fête était organisée par l'Association des Intérêts de Confignon et la Commune et entrainait dans le calendrier des manifestations officielles de notre village.

Moins de cent personnes se sont rendues à la salle communale où les attendaient des membres bénévoles de l'AIC pour

les servir et leur permettre de déguster des raclettes offertes par la Commune, ainsi que du vin chaud dont le bénéfice de la vente était reversé à la "Thune du Cœur".

Certes toutes les conditions n'étaient pas réunies: apparemment l'information n'était pas suffisante, il n'y avait pas, comme d'habitude, le spectacle d'enfants tant apprécié des parents et des autres habitants, le mauvais temps était de la

partie, ce qui n'a pas aidé la population à mettre le nez dehors. Malgré tout, l'ambiance fut chaleureuse grâce aux Musiciens du Léman qui étaient venus tout spécialement pour nous.

Heureusement que le Père Noël a eu le courage de braver les intempéries et qu'il a réussi à rendre heureux les enfants présents ce soir-là, avec chocolats, mandarines et autres gourmandises.

CG

UNE FOIS UN CIRQUE

Cette année, nos artistes transformeront la piste aux étoiles en **"Place du Rêve"** et vous présenteront leur nouveau spectacle du **17 au 28 juin 2011**, sous notre chapiteau, à Confignon. Puis, le rêve se poursuivra le temps d'une tournée en Suisse romande, du **4 au 15 juillet**.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.unefoisuncirque.ch.

Tous les élèves de l'Ecole de Cirque présenteront leur travail, également sous notre chapiteau, les 27 et 28 mai 2011.

Les inscriptions pour les nouveaux élèves auront lieu le lundi 30 mai 2011 dès 17h00 au chapiteau.



Soirée de présentation du livre Richard de Confignon



Le 12 novembre dernier à la salle communale s'est déroulée une soirée inhabituelle, une soirée d'histoire, d'aventure et de musique... et pourtant, ce n'était pas du cinéma.

Ce soir-là, la salle communale était consacrée à la présentation du livre de **Henri Alfray**: *"Richard de Confignon, chevalier de cœur et d'épée"*. Il s'agit du

livre d'un historien imaginatif et joyeux qui s'est amusé à écrire une autobiographie du Chevalier Richard de Confignon, qui a vécu au XIV^e siècle et a eu une vie bien mouvementée. Un Confignonnais d'il y a 700 ans, un vrai de vrai, qui n'a pas eu la chance de connaître les problèmes de circulation, de tram ou de déclassement de zone agricole...

La soirée fut aussi vivante qu'intéressante, avec une présentation de l'auteur par notre conseillère administrative Françoise Joliat, suivie d'un discours plein d'humour de l'écrivain très en verve.

Après cette première partie parlée, une seconde partie, musicale, anima la soirée: le groupe de musique médiévale **Aquilegia** nous plongeait dans l'ambiance qu'il fallait pour nous sentir très proche de ce Richard de Confignon, dont on se réjouit déjà de connaître la vie.

Le livre, publié aux **Editions Cabédita**, peut se trouver dans toutes les bonnes librairies.

DS

Festival du développement durable 2011

Dimanche 15 mai 2011

Seul ou en famille, participez à **une journée de découvertes et de surprises**, lors d'une balade guidée

"le développement durable au détour du chemin"

avec la participation de diverses personnalités et des communes.

09h30 à Confignon, *Accueil-café* sur la place de l'Eglise, puis marche vers Lully

10h30 à Lully, *Pourquoi renaturer l'Aire?* Pont de Lully, avec Alexandre Wisard

11h15 à Lully, *La culture hors-sol: durable ou non durable?* Serres route de Lully, avec Edouard Jaquenoud

12h30 à Lully, *Apéritif d'initiation* à la Ferme des Bois offert par la commune de Bernex

13h00, *Allocution* de M. Serge Dal Busco, Conseiller administratif de Bernex

14h00 au Signal de Bernex, *Projet d'agglomération franco-valdo-genevois: aménagement et enjeux DD de la plaine de l'Aire*, tables d'orientation, avec Marcellin Barthassat

14h30 au Signal de Bernex, *Visite des entrailles du Signal* (réservoirs d'eau) avec Gérard Luyet

16h00 à Confignon, *Energie solaire*:

les habitants copropriétaires de panneaux photovoltaïques, devant l'école de Confignon, avec Laurent Barcellini

16h45 à Confignon, *Collation* à l'annexe de la Mairie offerte par la commune de Confignon et remise des prix aux gagnants des quiz.

Répondez aux quiz qui jalonnent la balade et gagnez!

Programme provisoire; consultez: www.confignon.ch ou www.bernex.ch dès avril pour précisions.

Organisation: ASDD (www.genevedurable.ch)